Plan d'Analyse Qualité du Projet

Version 1.0

H4212

Rédacteur(s) : Baptiste Lecornu

Date de création : 8 Février 2011 Date de modification : 16 février 2011

Etat (En cours/à valider/à corriger/validé) : validé

Responsable qualité : Baptiste Lecornu



Table des matières

1	Pré	liminaires	4
	1.1		4
	1.2	Objectif du Plan d'Assurance Qualité Projet	4
	1.3	Responsabilités associées au Plan d'Assurance Qualité Projet	4
	1.4		4
	1.5	Procédure à suivre en cas de non-application du PAQP	5
	1.6	Procédure de dérogation du PAQP	5
2	Dog	cuments de Référence et applicables	5
	2.1		5
	2.2		5
3	Ter	minologies et abréviations	5
4	Org 4.1	ganisation humaine du comité de pilotage du projet Rôle des différents intervenants (Intervenants pour la maîtrise d'ouvrage, inter-	5
	1.1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5
	4.2	- /	6
	4.3		6
5	0112	alité au niveau du Processus	6
•	5.1		6
	9		6
			7
		*	7
			7
			7
			7
			7
	5.2		7
			7
		5.2.2 Règles sur la définition précise des résultats attendus pour chaque sous-	
		projets	7
		5.2.3 Règles sur le suivi qualité des sous-projets	7
		5.2.4 Règles sur la définition de critères d'acceptation des sous-projets avant	_
		9	7
	5.3	Présentation des démarche de développement au niveau sous-projets (niv. réalisation)	
		5.3.1 Liste des processus de développement susceptibles d'être retenus pour le	_
			7
		5.3.2 Description du cycle de développement n°1	7
6		1 0 /	8
	6.1		8
	6.2		8
	6.3		8
	6.4	_	8
	6.5	Manuels d'utilisation et de mise en œuvre	8
7	Ges		8
	7.1		8
	7.2	•	8
	7.3	Gestion des ressources partagées	8



8	Ges	tions des modifications (Régles communes au projet)	8		
	8.1	Origines des modifications	8		
	8.2	Procédures et organisation des modifications	8		
9	Con	trôle des Fournisseurs	8		
	9.1	Exigences vis-à-vis des sous-traitants	8		
	9.2	Exigences vis-à-vis des co-traitants	9		
	9.3	Logiciels achetés, loués ou imposés	9		
10	Rep	roduction, Protection, Livraison (au niveau projet)	9		
	10.1	Précautions à prendre lors de la reproduction	9		
	10.2	Précautions prises pour assurer le stockage des logiciels	9		
		10.2.1 Protection des données contre les incidents	9		
		10.2.2 Protection des données contre les agressions extérieures	9		
		10.2.3 Autres précautions	9		
	10.3	Modalités de livraison	9		
		10.3.1 Délais	9		
		10.3.2 Installation	9		
		10.3.3 Formation	9		
		10.3.4 Migration de l'ancien vers le nouveau système	9		
11	Suiv	ri de l'application du Plan Qualité	9		
	11.1	Principes	9		
	11.2	Interventions du Responsable Qualité (Niv. Projet) sur la démarche de Développement	nt 10		
		Modalités de réception des résultats des sous-projets avant intégration (descrip-			
		tion par sous-projets)	10		
12	12 Conclusion				



1 Préliminaires

1.1 Cadre du Plan d'Assurance Qualité Projet (ou PAQP

Le PAQP est mis en place dans le cadre de la réponse à l'appel d'offre "Système de monitoring à distance de sites isolés" par l'hexanôme H4212 (Maitrise d'oeuvre ou MOE) lancé par le COPEVUE.

Toute la documentation fournie par la MOE durant le projet est concernée par ce PAQP ainsi que tout sous-projet.

1.2 Objectif du Plan d'Assurance Qualité Projet

La mise en place d'un système de qualité tout au long de la conduite du projet. Ce PAQP doit être mis en oeuvre par la MOE afin de satisfaire la maitrise d'ouvrage.

L'assurance de la cohérence et de l'homogénéité des documents et livrables produits. le PAQP est mis en place pour assurer la qualité du produit fini.

1.3 Responsabilités associées au Plan d'Assurance Qualité Projet

L'ensemble des membres de la MOE est concerné par le PAQP. Pour la bonne conduite du projet, il est obligatoire que le PAQP soit connu de tous, et qu'il soit appliqué. Cependant, chaque personne a un rôle différent vis-à-vis du PAQP :

Groupe d'Etude Informatique (GEI)

- Appliquer le PAQP
- Corriger les documents non-conformes pour être en conformité avec le PAQP

Responsable Qualité (RQ)

- Rédiger et améliorer le PAQP
- Garantir l'application du PAQP

Chef de Projet(CdP)

- Appliquer le PAQP
- Valider le PAQP
- Faire respecter le PAQP

1.4 Procédures d'évolution du PAQP

Il appartient à chacun de faire évoluer le PAQP. Par définition, le PAQP est voué à évoluer pour s'améliorer afin d'atteindre le "Zero Defaut".

Le PAQP peut-être amené à évoluer pour plusieurs raisons :

- détection d'un défaut ou d'une imprécision dans le PAQP
- découverte d'une "Best-Practice" qui peut être source d'inspiration pour le présent PAQP
- mise en place d'une nouvelle règle, d'un nouvel outil,...

Toute évolution doit être soumise au RQ, qui la prendra en considération, et qui devra être validée par le CdP. Lorsqu'une procédure d'évolution du PAQP aboutie, tous les membres du projet sont avertis et informés.



1.5 Procédure à suivre en cas de non-application du PAQP

Première régle importante : lorsqu'un document, résultat ou livrable produit par l'équipe du projet ne respecte pas le PAQP, il ne pourra pas être validé.

L'auteur de la non-conformité doit être averti par le RQ et/ou le CdP, et il lui sera fourni les éléments et informations nécessaires à la correction. Ce dernier devra alors prendre en compte ces informations, et procéder aux modifications nécessaires, pour que le document produit puisse être définitivement validé.

1.6 Procédure de dérogation du PAQP

Une certaine flexibilité dans l'application du PAQP est envisageable. Il ne s'agit d'être rigoriste.

De ce fait, si un membre de l'équipe du projet, pour un document, résultat ou livrable en cours de production, juge opportuniste pour des raisons données de ne pas appliquer des règles du PAQP, il peut en faire part au RQ, avec des justification.

En fonction des justifications, le RQ prend la décision d'accorder ou pas la dérogation. En cas de dérogation, il en averti le CdP. Si le membre du projet se voit refuser sa dérogation, il peut, s'il le juge opportun, solliciter le CdP, qui tranchera.

2 Documents de Référence et applicables

2.1 Documents de référence

TODO

2.2 Documents Applicables

TODO

3 Terminologies et abréviations

CdC : Cahier des Charges CdP : Chef de Projet

GEI : Groupe d'Etude Informatique

MOA : Maitrise d'ouvrage MOE : Maitrise d'oeuvre RQ : Responsable Qualité

PAQP : Plan d'Assurance Qualité Projet

4 Organisation humaine du comité de pilotage du projet

4.1 Rôle des différents intervenants (Intervenants pour la maîtrise d'ouvrage, intervenants pour la maîtrise d'œuvre)

COPEVUE (client) il s'agit de la socièté à l'origine de l'appel d'offre "Système de monitoring à distances de sites isolés".

MOA La MOA dépend de la COPEVUE. Elle est responsable du CdC, et veille à son respect par la MOE. Elle valide le travail de la MOE.

MOE Il s'agit de l'hexanôme H4212. Il est chargé de répondre à l'appel d'offre de COPEVUE. La MOE est responsable du déroulement du projet et de la solution proposée, tout en tenant compte des contraintes du CdC et des délais fixés par la MOA. Il existe au sein de la MOE plusieurs acteurs :



CdP Dirige le projet, et l'équipe de la MOE par la mise en place d'outils de gestion de projet. Il s'occupe d'affecter des ressources à des tâches. Il est le garant du bon déroulement du projet. Il est aussi le lien entre la MOA et la MOE.

RQ s'occupe de la démarche qualité au sein du projet. Il doit rédiger et faire respecter différents documents(PAQP, Gestion de de la Documentation,...). Il est le garant du Système Qualité.

GEI Effectue des études et produit de la documentation en fonction des tâches affectées par le CdP. La documentation produite doit respecter les différentes règles du Système Qualité.

4.2 Relations entre les intervenants

TODO Organigramme

4.3 Planning des réunions et règles

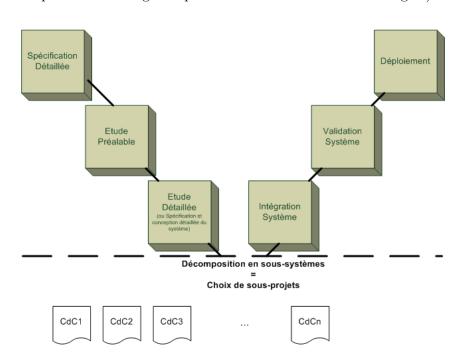
C'est la MOA qui doit régir les différentes deadlines. Pour cela, elle doit communiquer l'ensemble des dates importantes au bon déroulement du projet à la MOE. le planning global du déroulement du projet doit être connu dès le début, pour que la MOE s'engage à respecter à la lettre ce planning. Ces dates correspondent soit aux dates de revues intermédiaires soit aux dates de remises des différents livrables. Les différentes revues intermédiaires permettront de valider les différents résultats produits par la MOE, d'apporter des critiques, de faire des demandes de modification et éventuellement d'affiner et/ou corriger le CdC de la MOA en fonction des problèmes/questions soulevées.

5 Qualité au niveau du Processus

5.1 Présentation de la démarche de développement au niveau Système

5.1.1 Généralités

Le développement de ce système se basera sur IEEE 1220, qui produit des livrables à la fin de chacune des phases du cycle et divise le système en sous-projets au moment de l'étude détaillée. Notre projet se prête bien à la division en sous-systèmes (on pense par exemple au sous-système "Système Embarqué sur les sites génériques" ou encore "Gestion de l'énergie").





5.1.2 Spécification détaillée

Cette phase consiste à étudier de manière précise et détaillée les besoins du client. C'est faire une étude de l'existant et une spécification des objectifs du système.

1.8.2.4 Codage et analyse statique Lors de cette phase, développement des différents souscomposants listés lors des phases précédentes.

5.1.3 Phase d'Etude Préalable

Durant cette phase, il peut être nécessaire de commencer par l'ébauche de plusieurs variantes de solutions et choisir celle qui répond le mieux aux besoins spécifiés lors de la phase précédente tout en tenant compte des contraintes (coûts, etc.) La solution retenue sera ensuite figée, d'où l'importance de cette phase. En parallèle, lors de cette phase, un plan d'intégration et un plan de tests sont élaborés.

5.1.4 Phase d'Etude Détaillée

Cette phase sert à détailler ce qui a été donné dans la phase précédente, en divisant le système en sous-projets. Cette décomposition est faite jusqu'à obtenir des entités faciles à tester et à implémenter.

Les sous-projets sont ensuites régies par leur propre méthode de développement (l'un peut suivre la méthode AGILE l'autre maquettage-prototypage, selon ce qui parait le plus adéquat). Les seuls obligations sont que chaque sous-systèmes doit respecter le Plan d'Assurance Qualité du Projet. Chaque sous-projet, de par leur méthode de développement, est testé (indépendamment des autres).

5.1.5 Phase d'Intégration Système

L'ensemble des sous-systèmes sont intégrés et le système est alors testé.

5.1.6 Phase de Validation Système

Vérification et validation de la conformité du système par rapport au CdC par le client.

5.1.7 Phase de Déploiement

Réception du système par le client et déploiement du nouveau système sur le site.

5.2 Règles de Qualité pour l'ingénierie concurrente

KESAKO?

- 5.2.1 Règles sur la rédaction d'un Cahier des Charges d'un sous-projet
- 5.2.2 Règles sur la définition précise des résultats attendus pour chaque sousprojets
- 5.2.3 Règles sur le suivi qualité des sous-projets
- 5.2.4 Règles sur la définition de critères d'acceptation des sous-projets avant intégration
- 5.3 Présentation des démarche de développement au niveau sous-projets (niv. réalisation)
- 5.3.1 Liste des processus de développement susceptibles d'être retenus pour le développement des sous-projets
- 5.3.2 Description du cycle de développement n°1
 - Liste des étapes



- Pour étape n°J
- Documents en entrée
- Documents en sortie
- Conditions de validation de l'étape
- Suivi de projet

6 Documentation (Règles communes au projet)

Ce chapitre reprend en partie le document Gestion de la Documentation. Il ne sera donc pas traité

- 6.1 Structuration de la documentation
- 6.2 Liste des documents de gestion de projet
- 6.3 Liste des documents relatifs à la qualité
- 6.4 Liste des documents techniques et de réalisation
- 6.5 Manuels d'utilisation et de mise en œuvre

7 Gestion de configuration (Règles communes au projet)

7.1 Convention d'utilisation

La gestion de configuration s'applique à l'ensemble du projet. Elle permet d'assurer la cohérence, le partage et le stockage des différents documents produits. Durant notre projet nous utiliserons l'outil Git sur la plateforme Github (http://www.github.com/).

7.2 Responsabilités

Le RQ sera responsable de la mis en place de l'outil de gestion de configuration, de ses réglages et de sa maintenance. Les différents membres du projet devront maîtriser l'outil. Pour cela, se référer à la documentation officielle de l'outil.

7.3 Gestion des ressources partagées

L'ensemble des ressources qui seront présentes sur l'outil Git seront partagées.

8 Gestions des modifications (Règles communes au projet)

8.1 Origines des modifications

TODO

8.2 Procédures et organisation des modifications

TODO

9 Contrôle des Fournisseurs

9.1 Exigences vis-à-vis des sous-traitants

TODO



9.2 Exigences vis-à-vis des co-traitants

TODO

9.3 Logiciels achetés, loués ou imposés

TODO

- 10 Reproduction, Protection, Livraison (au niveau projet)
- 10.1 Précautions à prendre lors de la reproduction

TODO

- 10.2 Précautions prises pour assurer le stockage des logiciels
- 10.2.1 Protection des données contre les incidents

TODO

10.2.2 Protection des données contre les agressions extérieures

TODO

10.2.3 Autres précautions

TODO

- 10.3 Modalités de livraison
- 10.3.1 Délais

TODO

10.3.2 Installation

TODO

10.3.3 Formation

TODO

10.3.4 Migration de l'ancien vers le nouveau système

TODO

11 Suivi de l'application du Plan Qualité

11.1 Principes

L'application du plan qualité est primordiale si l'on souhaite effectuer un travail de qualité et produire des livrables respectant une certaine homogénéité et cohérence. L'assurance qualité concerne toutes les procédures qualité établies par le RQ.



11.2 Interventions du Responsable Qualité (Niv. Projet) sur la démarche de Développement

Lors des différentes phases de développement du projet, le RQ a pour principales responsabilités : - Le support qualité auprès de l'équipe projet - la validation de la forme des documents produits et livrés selon les règles énoncées dans la Gestion de la Documentation. - la vérification du suivi et de l'application du PAQP par l'équipe projet - la création, le maintien et l'évolution du Système Qualité.

TODO

11.3 Modalités de réception des résultats des sous-projets avant intégration (description par sous-projets)

TODO

12 Conclusion

Ce PAQP est un document et un outil qui permet de garantir une solution finale de qualité, à condition qu'il soit bien appliqué. Il permet également d'assurer la prise en compte des attentes du client. La Qualité a pour vocation d'être toujours améliorée, le présent document doit être sujet à une modification permanente.